



Monsieur Didier LEGRAND
BNP PARIBAS
DRRH
3, rue d'Antin
75002 PARIS
CAA O3A1

Objet : dossier des IRP

Paris, le 4 juin 2008

Monsieur,

Comme convenu et afin d'enrichir nos débats, nous vous adressons nos propositions sur le dossier des IRP :

Durée des mandats :

Tout comme nous l'avions proposé lors de nos différentes interventions, nous demandons à rester sur le protocole des IRP d'octobre 2005 « dans son ensemble », y compris sur la durée des mandats pour 3 ans.

Notre logique politique sur ce dossier ne souffre d'aucune ambiguïté depuis le début de la négociation, c'est pourquoi votre proposition de ramener la durée des mandats à 2 ans ne peut recueillir notre aval.

CCE/Instances locales :

Information et consultation

Sur les projets à caractère national :

- information et consultation du CCE
- information CE local

Pour le seuil de plus de 3%* des effectifs locaux impactés : information et consultation des CE.

Sur les projets à caractère régional ou local :

- information et consultation des CE locaux.
- CCE en fonction des effectifs impactés.

Pour le seuil de plus de 3%* des effectifs locaux impactés : information et consultation du CCE.

** 3% ou 50 salariés pour les différents CE existants ou à venir.*

Fonctionnement du CCE : 2 sessions par an

Nos propositions fonctionnelles sur les commissions du CCE :

A1	4x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
A2 + B1 + B2	2x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
B3 + B4printemps	1x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
C1 + H printemps	1x par an	Commission 1 journée prépa ½ journée
C4 printemps	1x par an	Commission 1 journée prépa ½ journée
C2 OAV	2x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
C2 ITP printemps	1x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
C3I AMS CIB IRS printemps Mais Comité de Groupe et Comité Européen doivent bénéficier de moyens complémentaires	1x par an,	Commission 1 journée prépa ½ journée
C3M	2x par an	Commission 1 journée prépa 1 journée
C5 printemps	1x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
D printemps	1x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
E automne Importance de maintenir un lieu d'échange sur Mutuelle, Retraite et Prévoyance	1x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée
F	2x par an	Commission ½ journée prépa ½ journée

Tout dossier spécifique devra se rajouter à la commission ad hoc, ce qui modifiera la durée de ladite commission et sa préparation, ou fera l'objet d'une commission exceptionnelle ou d'un GT.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Délégué Syndical National
Jean-Claude RISTORCELLI